



COMPTE RENDU DU CSAL du 5 et 13 Mars 2024

Le Csal du 5 mars 2024 n'a pas pu se tenir suite au Boycott de notre syndicat et de Solidaires. Le motif de ce boycott est le refus du directeur départemental de proposer les ponts naturels pour 2024.

Vous trouverez en PJ **la déclaration liminaire** que nous avons lu en début de séance.

A cette occasion, il a été remis au directeur la pétition des agents de la DDFIP Aude demandant les ponts naturels. (plus de 360 personnes ont signé sur un effectif de 500 agents)

De plus, une quarantaine d'agents ont soutenu la démarche des syndicats qui boycottaient l'instance en venant les accompagner dans la salle de réunion lors de la lecture des déclarations liminaires.

Un dialogue s'est installé entre le directeur d'une part et les représentants syndicaux et les agents présents d'autre part.

Nous avons vu au cours des échanges que le directeur ne voulait pas changer de position.

Notre section ne comprend pas:

- le refus du directeur de ne pas proposer les ponts naturels du 10 mai et du 16 août. A notre connaissance nous sommes le seul département de France à ne pas avoir le pont du mois d'août.....

- le refus de recevoir les syndicats en audience à ce propos.

Sur ce point il nous a répondu qu'il n'avait pas d'éléments nouveaux à nous apporter. Nous lui avons rétorqué que nous, nous avons un élément nouveau : LA PETITION.

Le refus de nous recevoir est pour la section FODGFIP Aude une rupture du dialogue social.

La seconde séance était prévue pour le 13 Mars.

La convocation pour le 13 mars comportait un point supplémentaire dans l'ordre du jour. Mais, pas celui des ponts naturels.....

En conséquence, Il ne nous a pas paru utile de siéger par respect pour les signataires de la pétition.

Il n'y avait donc aucun représentant FO à l'ouverture des débats.

La section FODGFIP Aude demande donc à tous les agents du département qui le désirent de poser en congé les 10 mai et 16 août.

